

## ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



[www.assemblee-afe.fr](http://www.assemblee-afe.fr)

Pékin, le 21 février 2014

Monsieur le Ministre,

FRANCIS NIZET

CONSEILLER ELU A  
L'ASSEMBLEE DES  
FRANCAIS DE  
L'ETRANGER

*Vice-Président de la  
Commission des  
Affaires Culturelles, de  
l'Enseignement et de  
l'Audiovisuel*

Vous effectuez un déplacement en Chine dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales et pour préparer la visite d'Etat qu'effectuera le Président chinois en France en mars prochain.

Je profite de votre passage pour vous faire part des préoccupations de la communauté française de Pékin. La dernière fois que nous nous sommes vus c'était à Oulan Bator, vous inauguriez alors la petite école française dans ce pays plein de promesses qu'est la Mongolie.

C'est sur un autre établissement scolaire de la circonscription que je voudrais attirer votre attention, même si je sais que vous connaissez parfaitement le dossier de son projet immobilier puisqu'il est l'une des préoccupations de l'AEFE et de sa tutelle, le Ministère des Affaires Etrangères, votre Ministère, depuis plus d'une dizaine d'années, je parle du Lycée Français International de Pékin, devenu, à l'occasion des commémorations du cinquantième, le Lycée Charles de Gaulle.

Je vous sais, Monsieur le Ministre, très occupé et préoccupé par l'actualité internationale aussi serai-je très bref dans mon propos. Je pense connaître parfaitement le dossier et en être modestement la mémoire puisque je le suis activement depuis bientôt dix longues années tout d'abord en tant que membre du Conseil d'Administration au temps de la gestion parentale puis en tant qu'élu à l'Assemblée des Français de l'Etranger, institution que vous présidez.

Le sujet du projet immobilier a été évoqué lors des entrevues du Président de la République avec son homologue au printemps dernier mais aussi par le Premier Ministre que j'accompagnais dans sa délégation lors de sa visite officielle en Chine en décembre.

Ces interventions recueillent toujours une oreille attentive et bienveillante des autorités chinoises mais je ne suis pas sûr que cette bienveillance parvienne aux échelons décisionnels inférieurs. En tout cas les démarches administratives relatives à notre projet immobilier n'ont toujours pas reçu la marque de priorité administrative absolue qu'est le vert foncé. D'autre part, le Vice-Maire chargé de la construction, personnalité clé pour faire avancer le dossier, n'a jamais donné audience à la partie française.

Vous l'aurez constaté à votre descente d'avion à l'aéroport de Pékin la pollution atmosphérique est devenue extrêmement préoccupante dans la capitale chinoise. Les médias du monde entier en font l'écho quotidiennement. Un exposé scientifique tenu en Conseil d'Etablissement du Lycée lundi dernier a confirmé la gravité de la situation. Le nouveau lycée possédera un système de filtration centralisé comme en sont déjà équipés de nombreux lycées internationaux de la place. Cette pollution rend encore plus urgente et impérative la construction de notre Lycée Charles de Gaulle de Pékin.

Les parents d'élèves et la communauté française en Chine dans son ensemble ne comprendraient pas qu'à l'occasion de la séquence historique particulièrement favorable que constitue cette année de commémoration de l'amitié franco-chinoise, mais aussi au regard des efforts budgétaires importants que notre pays réalise pour accueillir plusieurs dizaines de milliers d'étudiants chinois en France dans le cadre de cette coopération universitaire remarquable entre nos deux pays, les autorités chinoises n'accordent pas à ce projet une écoute favorable qui se traduise, dans les faits, par un véritable soutien de leur administration.

J'ai donc l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous remercier chaleureusement d'être le messager bienveillant auprès des plus hautes autorités chinoises de l'attente presque désespérée de la communauté scolaire de Pékin et de son millier d'élèves d'une cinquantaine de nationalités, tous ardemment désireux de pouvoir enfin étudier dans un établissement scolaire digne de ce nom et digne de la qualité des relations entre la France et sa nation sœur, la Chine.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre à ma très haute considération.

Francis NIZET

**Monsieur Laurent FABIUS**  
**Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes**  
**37, Quai d'Orsay 75700 Paris**